

# Programme d'études

## GUITARE

### TABLE DES MATIERES

---

Page-s	
2	Tableau synoptique
3-4	Programme d'études et examens
5	Certificat AVCEM
6	Règlement du certificat AVCEM
7	Certificat supérieur
8	Classe "adulte"
	Coordonnées du doyen

Préparatoire      1 an      40' / hebd.

Elémentaire      1 à 3 ans      40' / hebd.

Moyen      1 à 3 ans      40' / hebd.

Secondaire      1 à 3 ans      40' / hebd.



**Voie Certificat**

Secondaire supérieur 1      1 an      50' / hebd.

Secondaire supérieur 2      1 an      50' / hebd.

Secondaire supérieur 3      1 an      50' / hebd.

Certificat      1 à 2 ans      60' / hebd.

**Certificat AVCEM**

**Voie Attestation**

Secondaire supérieur 1      1 an      50' / hebd.

Secondaire supérieur 2      1 an      50' / hebd.

Secondaire supérieur 3      1 an      50' / hebd.

Attestation      1 an      60' / hebd.

**Attestation d'études**

***Examen d'admission en certificat supérieur***

Cert. Sup. I      1 an      70' / hebd.

Cert. Sup. II      1 an      70' / hebd.

Cert. Sup. III      1 an      70' / hebd.

Cert. Sup. IV      1 an      70' / hebd.

**Certificat Supérieur**

Préparatoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des deux mains; droite d'abord, gauche ensuite</li> <li>- Préparation aux touchés buté et non buté</li> <li>- Adaptation à la lecture des symboles (doigtés, positions, etc.)</li> <li>- Petites pièces simples sur les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> positions</li> <li>- Premières gammes sur deux octaves : do, sol, ré, la majeur + mi, la mineur</li> </ul>
Elémentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petits accords simples à trois et quatre sons</li> <li>- Arpèges simples de 3 et 4 notes</li> <li>- Gammes majeures sur 2 octaves</li> <li>- Travail sur les positions allant de 1 à 5</li> </ul> <p><u>Examen</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gammes majeures sur 2 octaves</li> <li>- 1 étude</li> <li>- 1 pièce à choix dans le répertoire</li> <li>- 1 pièce imposée</li> </ul>
Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gammes majeures et mineures sur 3 octaves. Gamme chromatique</li> <li>- Début des liés simples ascendants et descendants</li> <li>- Préparation aux barrés simples</li> <li>- Travail sur les arpèges avec des formules plus complexes (Sao Marcos, Aguado, Carlevaro)</li> <li>- Début du travail sur les déplacements longitudinaux (Carlevaro)</li> </ul> <p><u>Examen</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gammes majeures + mineures</li> <li>- 1 étude à choix parmi Sor, Giuliani, Carcassi, Coste, Aguado,</li> <li>- 1 pièce Renaissance ou Baroque</li> <li>- 1 pièce libre</li> <li>- 1 pièce imposée</li> </ul>
Secondaire, Secondaire supérieur 1, 2, 3 et certificat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gammes majeures et mineures, 2 et 3 octaves avec plusieurs types de doigtés sur diverses positions</li> <li>- Gammes en tierces, sixtes, dixièmes, etc. (Sao Marcos) et chromatiques en octave</li> <li>- Arpèges : continuer Carlavero no 2</li> <li>- Travailler les déplacements perpendiculaires et longitudinaux (Carlevaro no 3)</li> <li>- Continuer le travail des liés ascendants, descendants, mordants, trilles, etc.</li> <li>- Recherche sur les différents timbres, couleurs</li> <li>- Harmoniques naturels et artificiels</li> <li>- Pizzicato et vibrato</li> <li>- Pour la musique contemporaine, exploration de divers effets sonores</li> </ul>

### Méthodes et études proposées

- Carlevaro : Cahiers nos 2, 3 et 4
- Complément de la technique de la guitare de Sao Marcos, Coste, Aguado
- Enseignement rationnel de la guitare de Christian Aubin/ Teddy Chemla nos 1 et 2
- Giuliani : op. 30 (les dernières études)
- Carcassi : op. 60
- Sor : op. 35, op. 31 et les "20 études de Sor"
- Ségovia : Sélection
- Brouwer : Etudes simples
- Villa Lobos : Etude no 1
- Smith Brindle : Guitarcosmos nos 1, 2 et 3
- Dodgson et Quine : Etudes pour guitare
- Koshkin : Les Elfes

### Exemples de pièces proposées

- XVIème et XVIIème siècles : Milan, Sanz, Narvaez, de Visee, Dowland, Holborn, etc. (Pavannes, Gaillardes et autres danses, Fantaisies, etc.)
- Bach : Préludes BWV 996 et 998. Quelques petites transcriptions. Quelques mouvements pris dans les suites pour luth et violoncelle
- Weiss : Fantaisie, l'infidèle (quelques mouvements)
- Noad : Recueil de pièces Baroque et Renaissance
- Sor : Rondo op. 48, Minuetto op. 25 et 22, Andante Largo no 7 op. 11, etc.
- Giuliani : Sonatine no 3 op. 71
- Tarrega : Adelita, Marietta, Recuerdo, Préludes, Etudes, etc.
- Ponce : Préludes
- Brouwer : Pièce sans titre, 2 airs cubains, etc.
- Lecler : 6 nuances
- Carlevaro : Campo (tiré des préludes américains)
- Villa Lobos : 1 ou 2 préludes

Secondaire

#### Examen

- 1 étude à choix parmi Sor, Giuliani, Carcassi, Coste, Aguado
- 1 pièce Renaissance ou Baroque
- 1 pièce romantique
- 1 pièce imposée

Secondaire supérieur 1-3

#### Examen

- 1 pièce de Sor
- 1 pièce de Bach
- 1 pièce contemporaine
- 1 pièce libre
- 1 pièce imposée

## CERTIFICAT AVCEM

### Programme de l'examen

#### Pièce ancienne

Pièce de Bach ou Weiss

Pièce classique ou romantique

Prélude ou pièce de Villa Lobos

Pièce d'un compositeur suisse

Le programme comprendra au moins une pièce de chaque catégorie et pourra être complété (selon minutage) avec des pièces libres du répertoire. Possibilité de présenter une pièce de musique de chambre.

Durée de l'examen : au minimum 25 minutes (maximum 35 minutes selon le règlement)

**Exemples d'œuvres** Les exemples ci-dessous ne sont pas contraignants mais fixent le niveau de difficulté.

Milan	Fantaisie del quarto tono, fantaisie de consonancias y redobles
Narvaez	Cancion del Emperador
Sanz	Pavanas, Folias, Espagnoleta, Airs de cours
Dowland	Melancholy Gaillard, Sir John Smiths Almain
De Visee	Suites en ré mineur, sol mineur, si mineur
Bach	Prélude BWV 998 de la lère suite pour violoncelle, etc.
Weiss	Fantaisie
Cimarosa	Sonate (largo XXIII)
Sor	Sonate op. 15, Folie d'Espagne
Tarrega	Caprice Arabe, Recuerdo
Ponce	1 mouvement de la sonate classique, Préludes
De Falla	Hommage à Debussy
Villa Lobos	Prélude nos 1, 3 et 5. Etude no 1
Torroba	Pièces caractéristiques (1 des pièces)
Martin	Air (des 4 pièces brèves)
Haug	Alba
Carlevaro	Campo
Smith Brindle	El polifemo de oro (ou toutes autres pièces de même difficulté)

## EXAMENS DE CERTIFICAT NON PROFESSIONNEL

### Instructions générales et règlement



1. Les examens de certificat AVCEM sont organisés chaque année dans une école de l'AVCEM. Les tâches administratives incombent au secrétariat de l' AVCEM.
2. Le jury d'examen est composé en principe de deux experts, dont un au moins enseigne au niveau du : Certificat non-professionnel, mais pas dans une école de l'AVCEM. Il est présidé par le responsable de l'école qui organise les examens et qui a voix consultative. En outre, un délégué du comité de l' AVCEM assiste aux examens avec voix délibérative.
3. En accord avec les professeurs concernés, l'école désignée et le délégué du comité proposent les jurys au comité qui les nomme.
4. Les décisions du Jury sont irrévocables.
5. L'examen comprend une seule session et a lieu dans les deux premières semaines de mai. Il est public. La session du certificat *jazz* est divisée en deux parties.
6. La durée de la musique présentée à l'examen est fonction du type d'instrument/voix; (voir le programme d'examen) elle n'excède en aucun cas 35 minutes. L'examen dure au maximum 40 minutes, sans compter le temps de délibération (10 minutes).
7. Les programmes d'examens sont spécifiés dans un document annexe qui fait partie intégrante du présent règlement. Ils comprennent dans tous les cas des pièces d'époques et de styles différents.
8. Les pré-inscriptions devront parvenir au secrétariat de l' AVCEM le 15 octobre au plus tard.
9. Les candidats ont la possibilité de se familiariser avec les lieux de l'examen au cours d'une séance mise sur pied par l'école organisatrice. (30 minutes par candidat)
10. Le certificat AVCEM n'est délivré que si le candidat peut donner la preuve qu'il a réussi l'examen de solfège correspondant au niveau de ce certificat. Sinon une attestation provisoire lui sera remise, en attendant que cette exigence soit satisfaite.
11. Les certificats sont remis par le Président de l' AVCEM à l'occasion d'une cérémonie de Palmarès.
12. Le candidat envoie au secrétariat de l'AVCEM le programme de son examen **dactylographié** avec le minutage exact des pièces prévues. Une partition de chaque pièce jouée sera remise par l'élève au jury lors de l'examen.
13. Il est souhaitable mais non obligatoire qu'une ou plusieurs pièces(s) soi(en)t mémorisée(s). **Les pièces sont exécutées en principe sans reprises.**
14. Le professeur assiste aux examens et à la délibération du jury avec voix consultative. Le jury, après délibération, communique au candidat les grandes lignes de son évaluation. Il peut demander le huis clos pour une partie de la délibération.
15. Une finance d'inscription aux examens est perçue au moment de l'inscription définitive. Son montant est fixé par le comité.
16. L'AVCEM ne prend pas en charge les frais d'accompagnement.

Juin 2001

## CERTIFICAT SUPERIEUR

---

- Certificat supérieur I  
(70'/hebd. - durée 1 an)
- Certificat supérieur II  
(70'/hebd. - durée 1 an) Examen de passage à la fin de la 2<sup>ème</sup> année
- Certificat supérieur III  
(70'/hebd. - durée 1 an)
- Certificat supérieur IV  
(70'/hebd. - durée 1 an) A la fin de la dernière année, examen de certificat supérieur (éliminatoire à huis clos et final public)

*Il est possible de se présenter à l'examen final au terme de la 3<sup>ème</sup> année, avec l'accord du professeur et de la Direction (demande écrite).*

- Le Certificat supérieur est proposé à des élèves non professionnels, doués, désireux de poursuivre l'étude d'un instrument ou du chant au-delà du niveau certificat, sans pour autant envisager des études professionnelles.
- L'admission en certificat supérieur **dépend de l'obtention du certificat de solfège** non professionnel (ou équivalent), du certificat instrumental ou vocal non professionnel (ou équivalent) et d'un examen instrumental comprenant trois pièces d'époques différentes. Les inscriptions sont prises jusqu'au 31 mai de chaque année.

### Programme de l'examen :

<b>Pièce ancienne</b>	(exemples : Suite espagnole de Gaspar Sanz, Fantaisie de John Downland)
<b>Suite de Bach</b>	(3 à 4 mouvements)
<b>Pièce classique ou romantique</b>	(exemples : « Malbrough s'en va en guerre » d'E. Sor, Grande Sonate de Giuliani, Caprice Arabe de F. Tarrega)
<b>Pièce de Villa Lobos</b>	(étude ou Suite populaire)
<b>Pièce contemporaine</b>	(exemples : F. Martin, Brouwer, 3 Bagatelles de W. Walton, N. Koshkin, Turina, Torroba, Asturias d'Albeniz)

## CLASSE "ADULTE"

---

Ces classes sont destinées aux élèves hors des limites d'âges.

Deux types de cours vous sont proposés :

- cours individuel de 40 minutes
- cours individuel de 50 minutes

Il est possible de regrouper 2 cours tous les quinze jours (à définir avec le professeur).

Le solfège n'est pas obligatoire. Par contre, il est possible de suivre les cours au sein des classes actuelles, dans la mesure des places disponibles.

Il n'y a pas d'examens, le programme est libre.

## DOYEN

---

Monsieur Marcel Sinner  
ch. des Fontannins 16b – 1066 Epalinges –  
079 668 02 84